



Communiqué

Nouvelle politique

Lausanne prépare la mue de ses espaces publics

La nouvelle politique d'aménagement des espaces publics de la Municipalité est un pilier du développement urbain lausannois ainsi qu'un levier majeur pour rendre notre ville plus attractive, plus dynamique et plus durable. Elle répond également aux constats relevés lors du diagnostic des espaces publics réalisé par le bureau de renommée internationale Gehl: l'omniprésence des voitures dans l'espace public fait de l'ombre au lien social et à la mise en valeur du riche patrimoine lausannois.

La Ville de Lausanne s'apprête à connaître un développement sans précédent, avec de nombreuses évolutions urbanistiques (Plaines-du-Loup, Sébeillon, Beaulieu, etc.) et la réalisation de grandes infrastructures de transport public (tramway, m3, mise en souterrain du LEB, transformation de la gare de Lausanne). C'est pourquoi la Municipalité a fait le choix de se doter d'une politique ambitieuse d'aménagement des espaces publics. Une politique qui anticipe la mutation des espaces publics lausannois des dix années à venir. «Les espaces publics ont pendant longtemps joué le rôle du parent pauvre, alors que la priorité était mise sur la gestion des flux de circulation, de la ville en tant que lieu de passage», souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité. «L'objectif est désormais d'assurer une transition réussie vers des espaces publics à taille humaine qui répondent aux besoins de celles et ceux qui les pratiquent et les vivent».

Regard extérieur pour un bilan d'ici

Le bilan des espaces publics lausannois du centre-ville réalisé par Gehl Architects pour la Ville a révélé une grande diversité dans les pratiques et l'appropriation des espaces publics. Il a également confirmé la richesse du patrimoine lausannois, aussi bien sur le plan du bâti que des paysages. Cependant, il a aussi mis en évidence un certain nombre de lacunes. Notamment, les femmes, les enfants et les seniors s'avèrent sous-représentés dans la plupart des espaces du centre-ville, et la voiture y est quant à elle omniprésente.

Sur la base d'une enquête mêlant analyse et terrain, le bureau de renommée internationale a émis plusieurs recommandations. Les neuf mesures-clés mises en avant permettront d'établir un plan d'action adapté au centre-ville en tant qu'enjeu spécifique mais également d'aborder les quartiers. Centrées autour d'un rééquilibrage de la mobilité, d'une valorisation majeure des atouts et potentiels qui constituent l'identité lausannoise et d'une invitation à la vie sociale plus forte dans les espaces publics, ces recommandations et le bilan qui les a précédées ont cependant aussi nourri les réflexions de la Municipalité pour sa politique d'aménagement des espaces publics

Une action coordonnée sur trois échelles

Conformément aux enjeux exprimés dans son Plan directeur communal en discussion et dans son Plan climat, Lausanne va en effet modifier son territoire en profondeur dans les années à venir. Cela concerne tout d'abord le centre-ville, pour lequel la Municipalité a justement fait mener un diagnostic spécifique. Cette mutation concerne cependant également les sites lausannois qui vont connaître un développement spectaculaire dans la décennie à venir. Entrent dans cette catégorie les nouveaux quartiers – Métamorphose, Plains-du-Loup entre autres – mais également certains sites existants qui vont être transformés par l'avènement des grands projets de transports publics sur le point de débiter. Ainsi, la mise en souterrain du LEB sera, par exemple, accompagnée d'un projet de requalification complet de l'avenue d'Echallens et l'arrivée du futur m3 permettra de repenser plusieurs espaces publics majeurs le long de son tracé, notamment les places de l'Europe, Centrale et Chauderon.



Enfin, les nombreux quartiers lausannois ont une place à part entière dans la nouvelle stratégie d'aménagement des espaces publics. La Municipalité entend maintenir sa politique visant à redimensionner les nombreux espaces routiers qui s'y trouvent afin de créer des bulles de vie et de convivialité en accord avec les besoins de chaque quartier. La création de zones 30 et de zones de rencontre, de même que la multiplication des placettes arborées et places de jeux menées en concertation avec les riverain-e-s, commerçant-e-s et associations de quartiers, contribuent à une vie de quartier de qualité.

Charte d'aménagement et participation renforcée

Afin d'assurer une requalification harmonieuse de ces différents espaces publics, la Municipalité souhaite en outre unifier ses pratiques et se doter d'une charte des espaces publics qui garantira une cohérence, entre autres, en matière de matériaux de sol, du mobilier urbain ou encore de végétation et d'éclairage public. La Ville de Lausanne s'est par ailleurs enrichie d'une nouvelle identité pour ses zones de rencontre afin d'harmoniser ces aménagements toujours plus nombreux et d'en faciliter la lecture et la reconnaissance, pour les Lausannoises et Lausannois comme pour les gens de passage.

Le caractère participatif des différentes requalifications, valorisations ou améliorations des espaces publics lausannois, sera par ailleurs renforcé à toutes les échelles. En particulier, les bilans d'usages et les enquêtes de satisfaction seront généralisés, à l'instar de ceux menés sur la Cité, la rue Centrale et la place de la Sallaz entre 2018 et 2020. Les rencontres et les échanges organisés avec la population resteront comme aujourd'hui monnaie courante.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **Mme Louise Kielgast, associée chez Gehl Architects, par courriel à louise@gehlpeople.com jusqu'à 16h30**

Lausanne, le 18 février 2021